



Viaud expertise
QSE

Formation CSE - 50 salariés : missions en santé, sécurité et conditions de travail



Durée : 5 jours (35h)



Recyclage : 4 ans



Public :

Membres nouvellement élus du CSE (entreprise -50 salariés) - Titulaires et suppléants. Président du CSE



Pré-requis : être membre nouvellement élu du CSE



Tarif : sur devis



Validation : certificat de réalisation remis au stagiaire

Objectifs

La formation permet aux membres du CSE nouvellement élus :

- de situer leur rôles en matière de santé, sécurité et conditions de travail
- d'exercer efficacement leurs missions dans ce domaine
- de contribuer activement à la prévention des risques professionnels, à l'amélioration des conditions de travail, et à la protection de la santé physique et mentale des salariés

Programme

- Fondamentaux de la prévention : cadre juridique, responsabilités et culture de la sécurité
- Maîtriser le fonctionnement du CSE (-50 salariés) et les bases de la prévention
- Observer, analyser, agir : situations de travail et prévention des accidents
- Comprendre l'évaluation des risques et s'approprier les dispositifs d'alerte
- Agir pour la santé au travail : pénibilité, risques psychosociaux - Promouvoir la prévention

Évaluation sur base des mises en pratique et quizz

Points forts

- Formateur expérimenté dans le domaine de la prévention
- Adaptation au contexte de l'entreprise
- Pédagogie active et engageante (ludopédagogie, cas pratiques)
- Outils concrets transférables sur le terrain

Pour aller plus loin

Modalités pédagogiques

En présentiel sur le site de l'entreprise.

Méthodes pédagogiques

Mise en situation des stagiaires avec des cas pratiques propres à leur organisation. Interaction permanente.
Utilisation de la ludopédagogie à travers divers ateliers



Viaud expertise
QSE

Programme détaillé

- 1** Fondamentaux de la prévention : cadre juridique, responsabilités et culture de la sécurité :
 - Le cadre juridique
 - Les obligations employeurs
 - les enjeux de la prévention
 - Les acteurs de la prévention
 - Les formations et documents obligatoires
- 2** Maîtriser le fonctionnement du CSE et les bases de la prévention :
 - Le fonctionnement du CSE (-50 salariés)
 - Les attributions du CSE (-50 salariés)
 - Les réunions CSE
 - Les principes de bases de la prévention
- 3** Observer, analyser, agir : situations de travail et prévention des accidents :
 - Visite des locaux
 - Rédaction d'un PV de visite
 - Méthode d'analyse d'un accident du travail et cas pratique
- 4** Comprendre l'évaluation des risques et s'approprier les dispositifs d'alerte :
 - Réglementation sur l'EvRP
 - Méthode d'évaluation des risques DUERP
 - Annexes du DUERP
 - Plan d'actions
 - Plan de prévention
 - Devoir d'alerte et droit de retrait
- 5** Agir pour la santé au travail : pénibilité, risques psychosociaux - Promouvoir la prévention :
 - Situations et facteurs de pénibilité
 - Risques psychosociaux
 - Promouvoir la prévention
 - Audit documentaire

